

Pôle des Formations Paramédicales

**NOTE D'INFORMATION**

**Objet : Aménagement de formation pour les sportifs de haut niveau intégrant l'IFSI ou l'IFMEM**

**DISPOSITIONS APPLICABLES À PARTIR DE LA RENTRÉE 2021**

Les sportifs de haut niveau licenciés, peuvent solliciter un aménagement de leur formation en fonction du calendrier de leurs entraînements et compétitions sportives. Attention, cet aménagement peut engendrer une prolongation de formation.

Chaque situation individuelle est étudiée au cas par cas et négociée avec l'étudiant(e).

Cet aménagement devra être validé par la section compétente.

**Jean-François DOGUET**

*PI* Le Directeur du C.H.U. de Caen,  
Le Directeur des Soins  
**Jean-François DOGUET**  
Coordinateur du Pôle des Formations Paramédicales  
IFCS, IFIADÉ, IFIBODE, IPQUER, IFSI, IFMEM